

# Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

## Du jeudi 23 Janvier 2020

Présents : M. GAUDEL Jean-François, M. DEVARENNE Grégoire, M. DELOFFRE Claude, M. LUSIER Alain, M. MAMPEY Jean Denis, M. FOMBARON David

Excusés : Monsieur BOUCHER Sébastien ayant donné procuration à Monsieur DEVARENNE

Monsieur MARTIN Michel ayant donné procuration à Monsieur DELOFFRE

### **Point subvention – création plateforme déchet vert**

Dépense : 5020 € HT

Pourcentage subvention : 80 %

Montant de la subvention octroyée par le département : 4016 €

### **Point subventions et dons – Travaux église**

Restauration d'une partie de la toiture église + restauration cloches

Département :

Dépense : 11690 € HT

Pourcentage subvention : 20 %

Montant de la subvention obtenue par le département : 2338 €

DETR :

Dépense : 11690 € HT

Pourcentage subvention : 20 %

Montant de la subvention obtenue par le sous-préfet : 2338 €

Fondation du patrimoine :

Convention de financement : 2000 €

Dons perçus : 2529,54 €

**Ce qui fait un total subventions + dons : 9205.54 €**

### **Point sur l'arrivée de la fibre**

Monsieur MASSON, responsable commercial de chez Losange nous a informé que la commune sera prochainement concernée par une future ouverture commerciale et qu'une réunion publique d'informations à destination des habitants aura lieu courant février 2020.

### **Point DUP (déclaration utilité publique) – source du Gueulard et Framont**

Les 3 permanences du 03/12/2019, 14/12/2019 et 20/12/2019 ont eu lieu dans les locaux de la mairie. L'enquête par le commissaire enquêteur est terminée. A ce jour, nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral.

### **Dédommagement déneigement 2018-2019**

M. THOMAS André a procédé au déneigement de la commune pour les années 2018-2019. Il a réalisé 7h de travail. Le taux du smic au 01/01/2019 étant de 10.03 €. Le calcul est le suivant : 10,03 x 7h = 70.21 €

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'octroyer un bon pour du gazole ou de l'essence au G20 à Monsieur THOMAS André d'une valeur de 70.21 €.

### **Renouvellement bail à chasse**

Le bail de chasse de Monsieur CLAUDE Hubert arrive à échéance le 31/03/2020. Le conseil propose de reconduire celui avec une relocation à l'amiable pour un montant de 10 € l'hectare pour une durée de 6 ans.

### **Renouvellement contrat agent communal + agent d'entretien**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de l'agent communal et de l'agent d'entretien pour une durée d'un an soit du 01/04/2020 au 31/03/2021.

### **Validation Plan Local Urbanisme Communal**

Le conseil demande à ce que ce point soit reporté au prochain conseil avec l'intervention du technicien de la communauté de communes pour expliquer celui-ci.

### **Elections municipales 2020**

Le maire fait le point sur les élections municipales qui arrivent les dimanches 15 et 22 mars 2020.

### **Devis TPM – création d'un branchement eau 25 rue de l'Etang**

Le maire présente au conseil le devis de la société TPM d'un montant de 2018,40 € TTC pour la création d'un branchement au 25 rue de l'Etang

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise TPM.

### **Facturation eau M. KEISER 34 rue Lajus**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour facturer 135 m<sup>3</sup> d'eau pour la consommation 2019 de M. KEISER au 34 rue Lajus.

### **Coupe épicéas**

Le garde forestier nous informe que nous devrions recevoir sous peu les documents relatifs à l'exploitation groupée pour la coupe des 21 hectares de bois. Si cette exploitation rentre dans le cadre des parcelles susceptibles d'être subventionnées, cela sera mentionné dans lesdits documents.

Il n'est pas possible de vendre des bois déperissant à des particuliers car leur exploitation est dangereuse et doit donc être réalisée par un professionnel.